



VENELLES

Guide pratique Enfance - Jeunesse

POUR LE QUOTIDIEN DES TOUT-PETITS,
ENFANTS ET JEUNES À VENELLES



Structures d'accueil | **Loisirs** | Aide et soutien
Citoyenneté | Prévention et sécurité







Accompagner au mieux le parcours des enfants et des jeunes, dans la proximité et le soutien, est une priorité absolue pour notre municipalité.

C'est pourquoi nous avons déployé à Venelles une offre de services complète, dédiée au développement et à l'épanouissement de tous, du tout-petit à l'adolescent.

Accueil, loisirs, prévention, éveil citoyen : de nombreux dispositifs sont accessibles, portés par la Ville et ses partenaires.

Ces actions s'appuient sur des valeurs fondamentales : le bien-être, l'ouverture d'esprit, le respect de soi et des autres.

Ce livret, actualisé chaque année, a été conçu pour vous simplifier l'accès à l'information. Vous y trouverez toutes les ressources utiles, adaptées à chaque âge, pour accompagner vos enfants au quotidien.

Ensemble, continuons à bâtir une ville où il fait bon grandir.

Arnaud Mercier
Maire de Venelles



Parce que les jeunes représentent l'avenir de Venelles, leur épanouissement, leur engagement et leur voix comptent pour nous.

À travers des initiatives variées et des structures dédiées comme le Local, qui accueille les 11/17 ans, nous souhaitons leur offrir des espaces d'expression, de réflexion et d'action.

Le Conseil Municipal des Jeunes est l'un de ces leviers, une opportunité unique pour porter leurs idées, participer activement à la vie locale et cultiver une jeunesse responsable, solidaire et inspirante.

Muriel André
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse et au Conseil Municipal des Jeunes



Protéger, guider et éveiller vos enfants est au cœur de notre action. Chaque jour, nous nous engageons pour leur offrir un cadre éducatif sécurisé et stimulant, de la crèche à l'école, en passant par les temps périscolaires et les vacances.

Charlotte GALMICHE
Conseillère municipale déléguée à l'éducation



STRUCTURES D'ACCUEIL



Crèches

3 crèches municipales - Capacité d'accueil : 69 enfants.

Les P'tits Loups (crèche)

2,5 mois à 4 ans

7h30 > 18h30

Les Logissons, allée S. Bourelly

☎ 09 67 60 20 09

✉ lesptitsloups@lamut.fr

Les Calinous

(micro-crèche)

2,5 mois à 4 ans

7h30 > 18h30

Rue des écoles, villa du Mail

☎ 09 67 78 25 64

✉ lescalinous@lamut.fr

Les Minipouss

(micro-crèche)

2,5 mois à 4 ans

7h30 > 18h30

Allée des Rabasses

☎ 04 42 24 49 55

✉ lesminipouss@lamut.fr

Crèche privée multi-accueil / entreprise de La Maison Bleue

La Farigoulette 28 places 2,5 mois à 4 ans - 7h30-18h30 - 23, avenue de la Mouliéro

☎ 09 66 93 92 33 🌐 la-maison-bleue.fr

Crèches privées

Les Petits touloubains

gérées par les micro crèches de Pvce

302 Rue de la gare 8h > 18h30

☎ 06 74 41 54 67

🌐 lesmicrocrechesdeprovence.fr

10 places : 2,5 mois à 4 ans

Les Brins de Lou

11 places : 2,5 mois à 3 ans

Abri coton

Micro crèche

gérée par Terre Enchantée

10 places : 2,5 mois à 4 ans

11 avenue des Ribas

8h > 18h30

☎ 04 42 28 92 35

☎ 06 60 75 39 83



Associations d'assistant(e)s maternel(le)s

ABC bébé

☎ 06 86 57 70 19

A la Petite récré

☎ 06 32 21 98 02

Jules et Julie

☎ 06 24 77 06 53

🌐 associationjule-
setjulie.com

Pirouettes en Ribambelle

☎ 06 87 31 32 22

🌐 pirouettesenribambelle-
blog.wordpress.com

La Maison des Pitchouns

Ce Relais petite enfance (RPE) municipal offre un service de proximité pour mieux accompagner et informer les familles et les professionnels de la petite enfance (modalités et modes de garde, etc.). Il est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et leurs enfants.

+ Rce Velenna av. M. Plantier - Mardi et jeudi 8h30 > 12h et 13h30 16h30

Mercredi 8h30 > 12h . Sur rdv au ☎ 06 22 00 87 18 ✉ rpe.pitchouns@venelles.fr



Et aussi

Liste des assistant(e)s maternel(le)s à Venelles actualisée par les services du Conseil départemental
13 disponible sur :

 venelles.fr



2 écoles maternelles municipales

Accueil de 8h20 à 8h45 et de 13h20 à 13h30
Sortie de 11h20 à 11h30 et de 16h20 à 16h30

École du CENTRE
Rue des Écoles
☎ 04 42 54 93 29

École du MAIL
Impasse de la Roberte
☎ 04 42 54 93 30

3 écoles élémentaires municipales

Accueil de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30
Sorties à 11h30 et 16h30

École des CABASSOLS
Avenue des Galavards
☎ 04 42 54 10 00

École Marcel PAGNOL
Le Clos St Martin
rue des Écoles
☎ 04 42 54 66 49

École Maurice PLANTIER
Rue Frédéric Mistral,
Venelles-le-Haut
☎ 04 42 20 06 02

► Modalités d'inscription

L'accès au dossier d'inscription mutualisé scolaire-périscolaire est disponible au service Éducation - Jeunesse ou sur  venelles.fr via le Portail Famille.



Restauration scolaire municipale

- + de 700 déjeuners servis chaque jour de la semaine.
- Prestation assurée par une entreprise à laquelle est confié ce service public en délégation tous les 5 ans.
- Exigences de la Ville : qualité dans l'assiette, aliments bio et circuits courts privilégiés, qualité du service, développement durable, sécurité alimentaire.
- Cantine certifiée «Mon restau responsable»
- Participation de la commune à hauteur de 35% du coût du repas.
 - facturé 4,75 € TTC aux parents (tarif de la rentrée 2026)
- Aide possible du CCAS selon les ressources du foyer, de 25% à 75% du prix du repas
- Élaboration des menus des restaurants scolaires lors des commissions composées de parents d'élèves, d'une nutritionniste, du chef cuisinier des cantines et d'élèves volontaires.





STRUCTURES D'ACCUEIL

Garderie périscolaire municipale

tarifs rentrée 2026

Accueil au sein des écoles

■ Garderie du matin : 7h15 > 8h15 ► 0,70€ à 1,20€

■ Garderie du soir : 16h30 > 18h

sorties échelonnées à partir de 17h15 ► 1,05€ à 1,80€

■ Étude dirigée (élémentaire)* : 16h30 > 17h45

► 1,05€ à 1,80€

* les mardis + les jeudis selon les écoles

L' Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Centre de loisirs municipal pour les 3-11 ans

Au cœur du parc des sports Maurice Daugé, des locaux multifonctionnels avec de grands extérieurs permettent la déclinaison de nombreuses activités organisées par une équipe d'éducateurs et animateurs municipaux.

Jeux sportifs, ateliers créatifs, ludiques ou écologiques tous les mercredis.

Spectacles - Sorties et animations thématiques pendant les vacances.

► Tarif selon le quotient familial CAF. Simulateur de prix sur  venelles.fr

+ Ouvert tous les mercredis et lors des vacances scolaires
sauf pendant les vacances de Noël.

☎ 04 42 27 13 30 ou 04 42 54 09 09

CONTACTS AU PERISCOLAIRE

Si vous devez modifier le
planning de votre enfant
le jour même **PAR SMS** :

à l'école des Cabassols :

☎ 06 68 67 65 40

à l'école Maurice Plantier :

☎ 07 63 51 64 56

à l'école Marcel Pagnol :

☎ 06 75 21 34 92

à l'école du Mail :

☎ 06 21 44 25 80

à l'école du Centre :

☎ 07 62 11 97 26





Le Local

Pour les 11 - 17 ans

33 rue des Ribas ☎ 04 42 54 09 09 ✉ le.local@venelles.fr

Convivialité, jeux, apprentissage de la citoyenneté, information, rencontres, soutien, montage de projets, sorties ...

- Babyfoot, ping-pong, billard, PS5, PC gamer, Switch, espace de loisirs extérieur, jeu de société et créatifs.
- Programme d'activité pendant les vacances avec des sorties, des animations, des soirées et des journées à thème.

+ Ouvert :

En période scolaire :

- > du mardi au vendredi de 14h à 18h30 et le samedi de 14h à 19h
- > en soirée un vendredi sur 2 jusqu'à 22h

Lors des vacances :

- > lundi, mardi et jeudi de 10h à 19h, mercredi de 14h à 22h
- vendredi de 10h à 22h et samedi de 14h à 19h

- + Accès sur adhésion - Sorties et soirées sur inscription
- Sorties avec participation des familles



+ 🌐 venelles.fr



➡ Et aussi

- Collège public de secteur : Collège Nina Simone à Aix-en-Provence (St Eutrope)
- Lycée public de secteur : Lycée Paul Cézanne à Aix-en-Provence



Service municipal Éducation - Jeunesse

7 rue des écoles

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h. Accueil sur rdv l'après-midi.

Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30

☎ 04 42 54 09 09 ✉ service.education.jeunesse@venelles.fr



8 aires de jeux

Faurys . Pôle culturel l'Étincelle . Les Logissons . ALSH L'Oustau (parc des sports) . Esplanade Paul Cézanne . Jardin Plantier . Parc des sports M. Daugé . Quartier Pomme de pin (Jardin Serge Emery)

Des animations toute l'année

. **Les Mardis Ciné-enfant** : séances jeune public gratuites à l'Étincelle + Inscription après du service Éducation-Jeunesse

. **Des festivités** : Carnaval, chasse aux œufs, Roule ta ville, Halloween, animations de Noël ...

+  venelles.fr



➡ Et aussi

Très nombreuses activités artistiques, sportives et de loisirs proposées par le tissu associatif venellois et présentées chaque année à la fin de l'été lors de la Fête des assos organisée par la Ville au parc des sports.



+  venelles.fr



Du sport pour tous

- **Organisation de séances d'EPS dans le cadre scolaire (480 heures/an)** dispensées par des clubs sportifs : foot, basket, judo, tennis, volley et gym.
- **Aménagement d'un parcours d'orientation dédié aux établissements scolaires** au parc des sports Maurice Daugé pour rendre la pratique de cette discipline accessible à tous.
- **Mise à disposition des équipements municipaux sportifs aux écoliers** (moyenne de 1200 heures/an).
- **Stage multisports en fin d'été** en partenariat avec les clubs et **2 séjours multiactivités en hiver** et en été proposés par le service Education-Jeunesse.

Le plein de culture

- **Pour les enfants de 0 à 6 ans** : les "Plateaux des Minipousses" à l'Étincelle et les "Lectures pour les p'tites oreilles" à la médiathèque.
- **Pour les scolaires** : la municipalité finance et organise trois spectacles / an par classe, des projections de courts-métrages, le Salon du livre Jeunesse, des rencontres avec des auteurs Jeunesse, des ateliers de pratiques artistiques (théâtre, danse, cirque...), des séances dédiées au livre à la médiathèque ainsi que des ateliers hebdomadaires de musique avec deux intervenantes professionnelles donnant lieu à des spectacles sur scène à l'Étincelle. Des visites guidées pédagogiques des parcours « Street art » et « Patrimoine » sont également proposées.



**Pôle municipal Culture, sports
et animation du territoire**

L'Étincelle

☎ 04 42 54 93 10

✉ letincelle@venelles.fr



**Service municipal
Éducation-Jeunesse**

☎ 04 42 54 09 09

✉ service.education.jeunesse@venelles.fr



+ en sécurité sur la route

. Sécuriser les enfants sur la route

- Des agents de la Police municipale sont présents aux abords des écoles matin et soir.
- Des séquences de sensibilisation avec les élèves d'élémentaire se déroulent chaque année avec en fils rouges les notions « Se déplacer en ville » (permis piéton, vélo...), « Bien se comporter dans un véhicule ». Les élèves sont initiés au code de la route et alertés sur les risques d'accidents.

. Encourager la pratique du vélo en toute sécurité

- Dans le cadre du Plan vélo et modes doux déployé depuis 2023, un programme « Savoir rouler à vélo » a été lancé à la rentrée 2024 pour les élèves venellois.
- Le premier Plan de déplacement établissement scolaire (PDES) a été élaboré à Venelles avec l'école des Cabassols. Objectifs : mieux réguler l'usage de la voiture et le stationnement, favoriser les acheminements pédestres ou à vélo.



- de comportements à risque

Pour sensibiliser aux dangers des addictions et des comportements à risque :

- . Actions régulières au Local jeunes tout au long de l'année.
- . Conférences pour les familles (cf p.14)

Prévention maltraitance :

Pour une détection rapide des situations dangereuses, ou pouvant le devenir pour les enfants, une cellule de détection maltraitance est en place depuis le printemps 2023, fruit d'une collaboration entre les agents de la commune au contact d'enfants : équipes des écoles et du centre de loisirs, police municipale, personnel du Centre communal d'action sociale...

Et aussi : Les N°s d'urgence nationaux

- 04 13 31 13 31 - alerte maltraitance
- 119 - enfants et ados en danger
- 3020 - victimes, parents et professionnels confrontés au harcèlement scolaire
- 3018 - situations de harcèlement scolaire et de cyberharcèlement endurées par des mineurs.

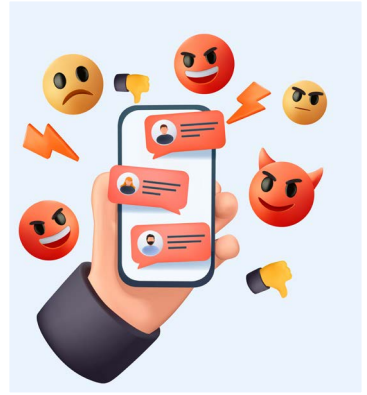


Police municipale

allée de la Roberte
(sur le côté de l'hôtel de ville)

📞 04 42 54 93 40

✉ police@venelles.fr





ÉVEIL À LA CITOYENNETÉ

#Venelles
en
transition

#Venelles
participative

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

- Instauré en janvier 2023
- Composé d'une dizaine de jeunes Venellois engagés pour et dans la vie de la commune.
- Travail en séances plénières sur : les loisirs, l'environnement, la solidarité, la citoyenneté, la culture ou encore l'animation.

Des élèves impliqués dans la commission des menus des cantines

- Démarche basée sur le volontariat
- Objectifs :
 - S'investir dans la vie en collectivité
 - S'exprimer sur la qualité des repas, l'ambiance à la cantine et pendant la pause méridienne.

→ Et aussi

Dans les écoles, des enseignants, dans le cadre de l'Éducation nationale, initient avec leurs élèves des projets sur le devoir de mémoire et l'environnement.

Le partage intergénérationnel

Rencontres, actions solidaires et moments de partage avec les seniors venellois.

Le devoir de mémoire

La participation des élèves aux cérémonies commémoratives est encouragée par la Ville et les équipes enseignantes.

La sensibilisation aux enjeux environnementaux



Nombreuses initiatives menées tout au long de l'année : activités et lectures à la médiathèque de l'Étincelle, actions au centre de loisirs (potager, compost, récupération des eaux de pluie, ateliers), Fresque du climat® déclinée pour les enfants, opérations de nettoyage de la nature, Venelles Happy Festival, sentier Arsène biodiversité au parc des sports, Frigo Livre comme bibliothèque partagée etc.

Service municipal
Éducation-Jeunesse

☎ 04 42 54 09 09

✉ service.education.jeunesse
@venelles.fr



Service municipal
Développement durable et
participation citoyenne

☎ 04 42 54 93 38

✉ venellesentransition@venelles.fr





Aides solidaires financières du CCAS

. Pour la cantine

Aide financière proposée aux parents, sous conditions de ressources, pour aider les parents à régler les factures de restauration scolaire. De 25% à 75% du prix du repas.

. Le Pass' Loisirs

Dispositif financier destiné aux jeunes Venellois (jusqu'à 18 ans) en difficulté pour l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs pratiquées au sein d'associations de Venelles.

. Pour les vacances :

L'aide solidarité vacances concerne les enfants et adolescents venellois uniquement pour les séjours organisés par le service Jeunesse.

. Pour le permis de conduire :

Participation au financement du permis de conduire en échange d'une contribution bénévole à la vie locale. La bourse au permis est ouverte aux 15 - 25 ans, sous conditions de ressources.

+  venelles.fr



Soutien aux familles

. Permanences d'un psychologue pour enfants un mercredi sur deux au CCAS

+ École des parents et des éducateurs
Sur rdv 📞 04 42 59 64 53

. Conférences scolaires

Les familles sont invitées à participer à un cycle de conférences-débats renouvelé chaque année sur des problématiques propres à l'enfance et à la jeunesse, animées par des experts. Les thématiques sont définies en concertation afin de correspondre au mieux aux attentes et aux préoccupations des familles.

+ Programme sur l'agenda du site Internet et annoncé via les réseaux sociaux de la Ville.

+  venelles.fr





Aides / handicap

L'équipe du CCAS accompagne les familles dont les enfants sont en situation de handicap, au travers d'aide administrative, de soutien, d'espaces de rencontre et d'échanges notamment via le dispositif "Moments Entr'aïdants".

+  venelles.fr



↳ Et aussi

Le CCAS oriente sur tous les différents dispositifs d'aide existants qu'ils soient métropolitains, départementaux, régionaux ou nationaux.

Formation et orientation

. Aide à la formation au BAFA

Sessions de formation au diplôme du BAFA à tarif préférentiel.

+ Infos : Service Éducation - Jeunesse

📞 04 42 54 09 09



. Permanences de la Mission locale

Accompagnement des 16-25 ans vers la formation et l'emploi.

+ Au CCAS tous les jeudis après-midi sur rendez-vous 📞 06 67 60 13 79



+  venelles.fr

Centre Communal d'Action Sociale

impasse de la Campanella

Horaires d'ouverture :

8h30 > 12h et 13h30 > 16h30 du lundi au vendredi
Uniquement sur rendez-vous le mardi et vendredi.

📞 04 42 54 98 00

✉ ccas@venelles.fr



VENELLES



Hôtel de ville
place Marius Trucy
13 770 Venelles

 venelles.fr

 [Villedevenelles](#)
sur Facebook et Instagram

 rejoignez le groupe Familles/Jeunes/Enfants

